Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 38 (1996)

Artikel: Un dépôt votif découvert en 1905

Autor: Meylan Krause, Marie-France

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-245753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un dépôt votif découvert en 1905

Marie-France Meylan Krause

Résumé

En 1905, au lieu-dit Derrière la Tour, R. Délessert mit au jour un petit autel dédié à Mercure Cissonius, exvoto offert par un certain L.C. Paternus. Cette découverte était accompagnée de nombreux objets en céramique parmi lesquels figuraient des cruches miniatures à l'embouchure fermée par une langue d'argile, des calices, des tables d'offrandes de dimensions réduites ainsi que de nombreuses lampes.

Ce dépôt votif, inédit à ce jour, peut aujourd'hui être replacé plus précisément dans une aire cultuelle confirmée par la présence de plusieurs temples. Il est daté avec beaucoup de prudence de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle. Son interprétation demeure incertaine mais a l'avantage de soulever un certain nombre de questions auxquelles il sera peut-être un jour possible de répondre si les recherches se poursuivent dans cette région d'Aventicum.

Zusammenfassung

Délessert entdeckte 1905 in der Flur Derrière la Tour einen kleinen Steinaltar, der auf ein Gelübde hin dem Mercurius Cissonius von L. C. Paternus geweiht worden war. Zum gleichen Fund gehörten auch zahlreiche Gegenstände aus Keramik, sämtliche in Miniaturformat, so Krüglein mit verschlossener Mündung, kleine Kelche und Opfertische wie auch viele, meist offene Lampen. Heute ist es möglich, diesen bisher unpublizierte Votivfund in einem

Sakralbezirk zu lokalisieren, in dem sich mehrere Tempel befanden, und mit viel Vorsicht ans Ende des 1. Jahrhunderts oder in den Anfang des 2. Jahrhunderts zu datieren.

Die Interpretation dieses Votivensembles bleibt ungewiss, gibt aber Anlass zu verschiedensten Fragestellungen, auf die vielleicht später eine Antwort gefunden werden kann, falls die Gelände- und Auswertungsarbeiten im betreffenden Gebiet von *Aventicum* weitergehen.

Découverte et situation

Le 27 décembre 1905, au lieu-dit Derrière la Tour, R. Délessert mit au jour, sur son propre terrain (fig. 1, 2 et fig. 2), un petit autel en calcaire du Jura, dédié à Mercure Cissonius (fig. 3). Le dédicataire est un certain L. C. Paternus, peut-être Lucius Camillus Paternus¹.

Cet autel, découvert à environ 1,50 m de profondeur², était, selon les dires de W. Cart, «entouré d'une quantité énorme de poteries, godets, petits flacons à deux anses, qui ont ceci de particulier que le goulot n'en est pas perforé...»³ (fig. 4).

Ce matériel, inédit à ce jour⁴, nous est apparu particulièrement intéressant suite à la découverte récente d'un nouveau temple dans une zone avoisinante (fig. 1, B).

Les objets

Nous avons dénombré environ 121 objets⁵ en terre cuite de fabrication probablement locale.⁶

Les cruches miniatures (fig. 5) et les calices (fig. 6) semblent être les plus nombreux, suivis des lampes (fig. 9) et des supports ou tables d'offrandes miniatures (fig. 7).

1. Les cruches miniatures AV 419 (fig. 5)

Trente-cinq cruches de petit format ont été inventoriées. Leur forme ne varie guère. Elles ont une lèvre éversée légèrement biseautée à l'extérieur, un col court, une panse piri-

J'adresse mes remerciements à Madeleine Aubert et à Jean-Paul dal Bianco, respectivement auteurs des dessins d'objets et des plans, ainsi qu'à Anne Hochuli-Gysel et Stephanie Martin-Kilcher

¹R. Frei-Stolba, A. Bielman, *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions*. Document du Musée romain d'Avenches 1, Lausanne, 1996, inscription n° 26, p. 90-92 avec bibliographie. Voir aussi G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, I, Bern, 1979, p. 214, inscription n° 102. L'auteur propose Lucius Cornelius Paternus pour L. C. Paternus.

²Trouvaille mentionnée par W. Cart, F. Jomini, W. Wavre, *BPA* 9, 1907, respectivement p. 20-21, p. 28-29 et p. 52-53. Il s'agit de la seule précision de fouille dont nous disposons. Elle est citée par F. Jomini, alors Conservateur, dans le manuscrit déposé au MRA, intitulé « Copies de lettres », p. 170-172, ainsi que par le commissaire-draineur A. Rosset sur son « croquis des fouilles de l'Association Pro Aventico en 1905 et augmenté en 1906 », archives du MRA, document 1905/007.

³W. Cart, Le sanctuaire gallo-romain de la Grange-des-Dîmes, *BPA* 9, 1907, p. 20-21.

⁴Ce matériel, dont une partie est présentée dans l'exposition permanente de notre Musée, est cité chez Fellmann 1992, p. 275-277 (avec photo). Il est également mentionné dans le mémoire de licence de S. Reymond: La religion à Aventicum. Essai de synthèse des témoignages archéologiques et épigraphiques. Mémoire de licence, Université de Lausanne, 1996 (inédit).

Objets/récipients	NI	Illustration
Cruches miniatures	35	fig. 5
Calices	35	fig. 6
Supports/tables d'offrandes	15	fig. 7
Calices ou supports (fragments de pieds)	7	8
Lampes ouvertes, bord éversé	23	fig. 9 nos 31-42
Lampes ouvertes, bord vertical	3	fig. 9 nos 43-45
Lampe à canal	1	fig. 9 n° 46
Bougeoirs	2	fig. 10
Total	121	

Tableau récapitulatif des objets constituant le dépôt votif.

forme. Elles sont munies de deux anses, de section ronde ou ovale, légèrement remontantes, rattachées au col et au sommet de l'épaule. Apodes, leur fond est plat ou légèrement concave, toujours coupé à la ficelle, le plus souvent de facture peu soignée. Leur particularité réside dans le fait que leur embouchure a été fermée avant cuisson par une langue d'argile.

Leur hauteur varie entre 6 et 9 cm avec une majorité mesurant 6,5 cm. Le diamètre maximum de l'embouchure mesure entre 3 et 4,5 cm.

La pâte est en général de couleur beige avec de nombreuses variations. Ces récipients ont pour la plupart été en contact avec une source de chaleur; ils ont un aspect grisbeige ou carrément gris foncé.

Deux exemplaires, dont la forme diffère légèrement des autres (n° 13-14), comportent un revêtement orange-marron brillant dont il ne subsiste que quelques traces. L'embouchure est plus large, le col tronconique et le pied annulaire bas; un ressaut marque la jonction du col et de la panse.

⁵Ce chiffre est approximatif du fait de l'imprécision de l'inventaire de l'époque. S'il est sûr que certains objets, vu leur ressemblance et leur nombre, appartiennent clairement à ce dépôt, d'autres en revanche, comme certaines lampes, soulèvent quelques doutes du fait qu'un autre dépôt semble avoir été trouvé la même année dans la même zone; on peut ainsi lire chez M. Jomini, *BPA* 9, 1907, p. 29: «Dans le même terrain et à la même époque, on a aussi découvert deux petits torses ou bustes en marbre blanc, plusieurs petits godets, une clochette minuscule en bronze, une fibule en bronze sans ardillon». Nous avons manifestement affaire à un autre dépôt dont le mobilier figure dans l'inventaire de 1906 et comporte le même lieu de provenance que les objets du dépôt qui nous intéresse ici. Il demeure donc une petite marge d'erreur quant à la composition d'origine de cet ensemble.

⁶Il faudrait procéder à des analyses de pâte pour en avoir la preuve. Toutefois, le fait qu'il s'agisse la plupart du temps de céramiques communes de facture souvent médiocre, incite à supposer, pour ces objets, une production locale.

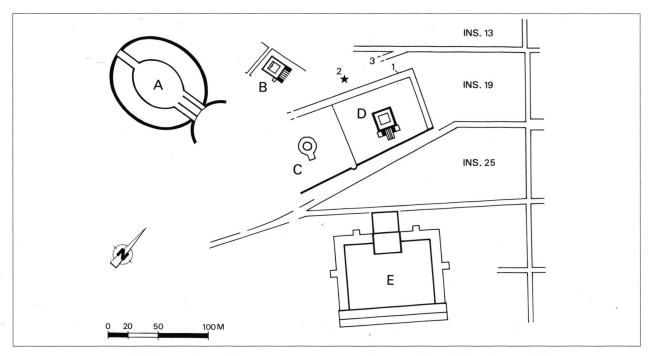


Fig. 1. Situation générale de la zone des temples par rapport à la trame urbaine et à l'amphithéâtre. A: amphithéâtre; B: nouveau temple; C: temple rond; D: temple de la Grange des Dîmes. 1: enclos sacré mis au jour en 1992; 2: dépôt votif (poteries et autel à Mercure); 3: tracé supposé d'une voie menant des thermes de l'insula 19 en direction de l'amphithéâtre.

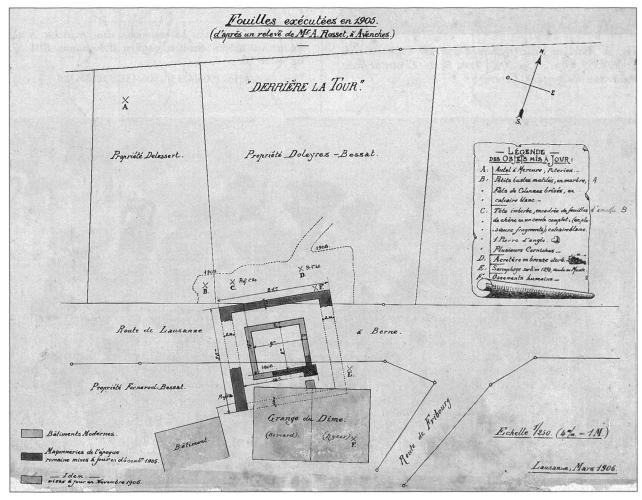


Fig. 2. Croquis des fouilles réalisé en 1906 d'après A. Rosset, commissaire-draineur. Archives du Musée Romain d'Avenches, document no. 1905/007.

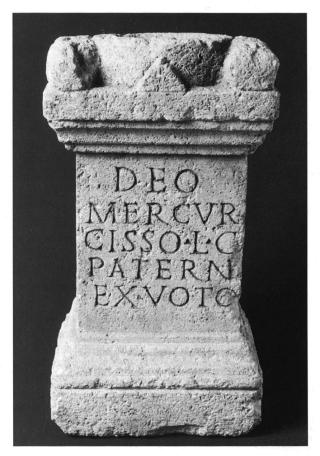


Fig. 3. Autel en calcaire dédié à Mercure Cissonius. Inv. 1906/4359. Dim.: 43 x 20 x 14 cm. Photo: Centre de documentation pédagogique, Genève.

Ces petites cruches ne reproduisent pas exactement un modèle de vaisselle utilisé dans la vie courante. Toutefois elles se rapprochent d'une forme dont la production est attestée dans les quartiers nord-est d'*Aventicum* mais qui ne comporte qu'une seule anse⁷.

De tels vases fermés ne se rencontrent pas ailleurs à *Aventicum*, ni dans l'habitat, ni dans les nécropoles. Aucun parallèle avec du matériel votif d'autres sites n'a du reste pu être mis en évidence.

2. Les calices AV 415-416 (fig. 6)

Trente-cinq calices ont été dénombrés. Ils ont en général une lèvre plus ou moins déversée, arrondie à son extrémité. La panse est convexe parfois légèrement carénée. La hauteur du pied peut varier de 1,5 à 5,5 cm. Il en va de même pour sa largeur, dont le diamètre oscille entre 2 et 3,5 cm.

La plupart ont une pâte claire, variant du gris-beige à l'orange vif. Certains ont été brûlés et présentent une surface complètement grise. Quelques rares exemplaires comportent de minces traces ou de petites taches d'un revêtement brillant de couleur orange-marron⁸.

⁸Inv. 1906/4256, 1906/4215, 1906/4317, 1906/4320.



Fig. 4. Dépôt votif, vue d'ensemble d'une partie du mobilier céramique. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

⁷M.-F. Meylan Krause, La céramique, dans: P. Blanc *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'*Aventicum*, *BPA* 37, fig. 44, n° 56.

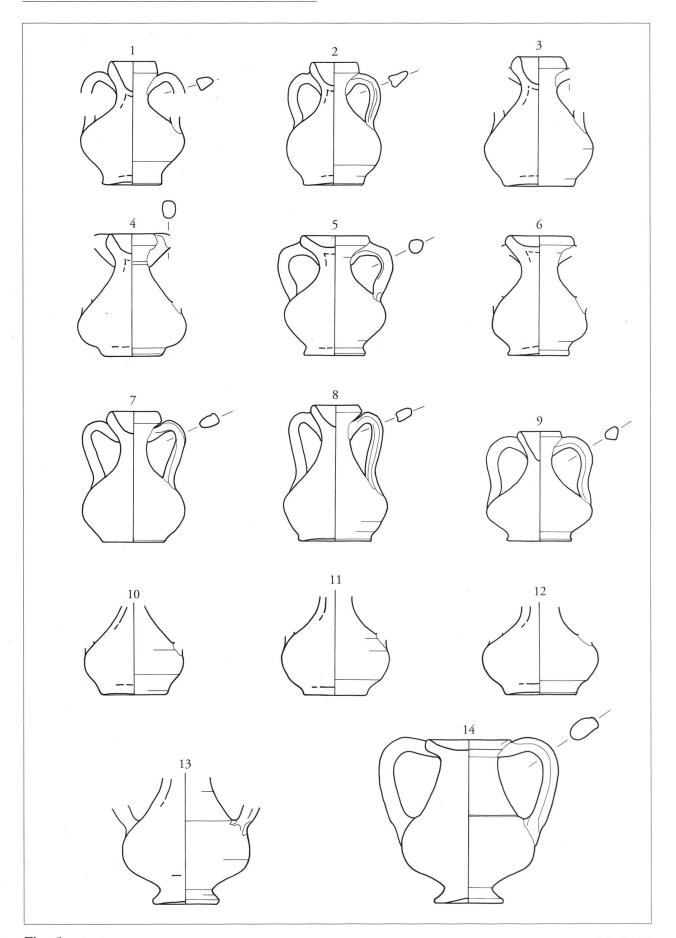


Fig. 5. Cruches miniatures.

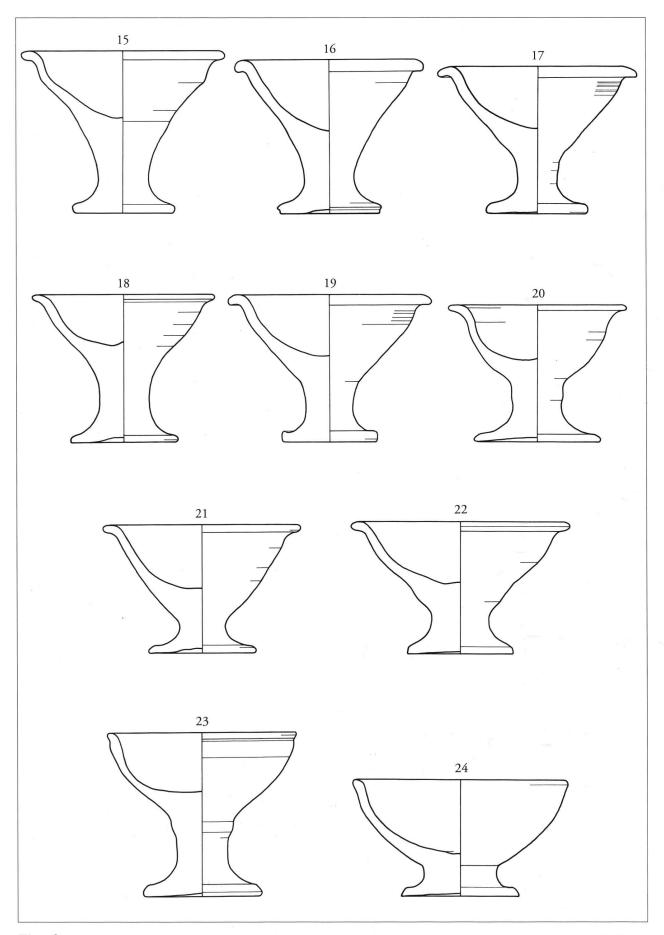
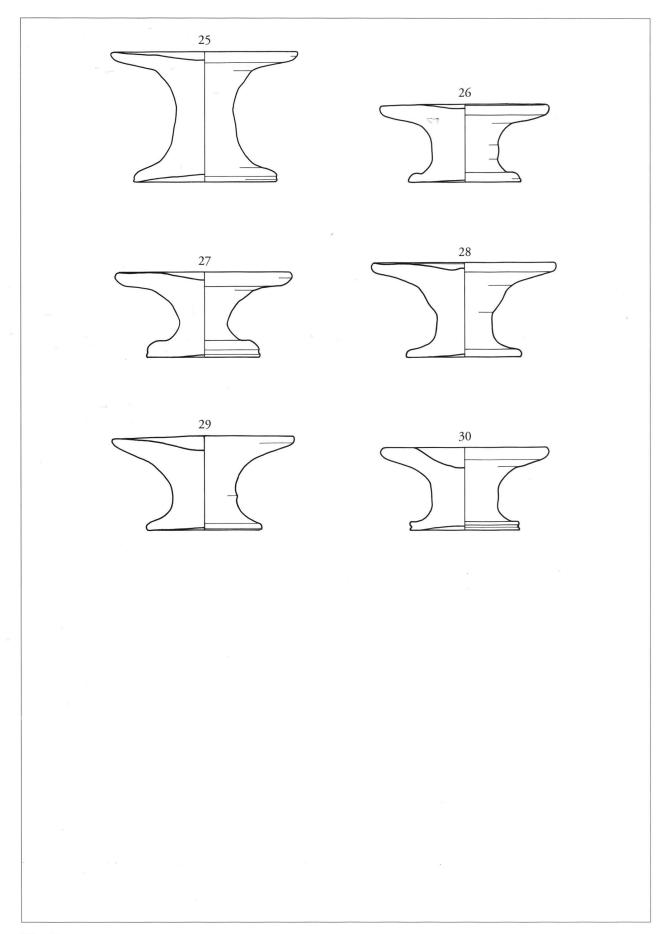


Fig. 6. Calices.

Echelle 1:2



 $Fig.\ 7.\ \textit{Supports ou tables d'offrandes miniatures}.$

Aucun calice de ce type n'a été mis au jour ailleurs sur le site d'Avenches, ni dans l'habitat, ni dans les nécropoles. Cette forme ne semble toutefois pas rare dans les sanctuaires mais je n'ai pas pu confronter ceux d'Avenches avec ceux découverts en France par exemple⁹.

Des formes assez semblables proviennent d'une tombe celtique découverte au *Monte Bibele* et datée vers 330-300 av. J.-C¹⁰.

Le calice ou coupe sur pied est une forme bien attestée dans la céramique étrusco-campanienne¹¹.

D'autres parallèles ont été trouvés avec de la céramique daco-gète. Ces calices ont une forme très proche de ceux d'Avenches. Ils sont souvent peints et trouvent sans aucun doute leur origine dans le monde celtique. Ils sont datés entre le I^{er} siècle av. J.-C et la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ¹².

Certaines lampes sur pied évoquent de loin cette forme¹³. Une forme assez proche, qui semble s'inspirer de la même tradition, est l'encensoir (*turibulum*)¹⁴ qui apparaît dans le monde romain dès le I^{er} s. av. J.-C. et dure en tout cas jusqu'au début du IV^e s. ap. J.-C¹⁵.

De tels récipients semblent assez rares et sont attestés plutôt (mais pas toujours) dans des contextes cultuels ou funéraires¹⁶. Ils comportent presque toujours des traces de feu. D'après les sources antiques, ils étaient portés par des sacrificateurs ou étaient disposés le long du chemin de la procession. Ils pouvaient également contenir du charbon ardent et servir ainsi de foyer portatif (sorte de braséro)¹⁷.

3. Les supports ou tables miniatures AV 414 (fig. 7)

Quinze objets ont été identifiés comme étant des supports. Ils se présentent comme les calices sauf que la coupe a une surface plane ou légèrement convexe. Leur hauteur varie entre 2 cm et 3,5 cm. Leur pied, coupé à la ficelle, est en général de mauvaise facture (bourrelets d'argile, surface irrégulière).

La pâte est beige-orangé avec de nombreuses nuances. Beaucoup ont été exposés à une source de chaleur et sont entièrement gris. Aucun ne comporte de revêtement argileux. Tout comme pour les calices, les dimensions des pieds varient.



Fig. 8. Argentomagus. Edicule peint qui abritait deux statues adossées à la paroi ainsi qu'une petite table d'offrandes circulaire en calcaire. Fouilles Coulon. Photo Gesell.

De telles formes ne correspondent pas à des objets utilisés dans la vie courante. On ne les trouve pas dans l'habitat. Il est en revanche possible de les rencontrer occasionnellement dans les nécropoles¹⁸.

Il s'agit probablement de reproductions réduites de tables d'offrandes sur lesquelles pouvaient être présentées les cruches miniatures ou les lampes de ce dépôt. Une table circulaire en calcaire, mise au jour en 1986 à *Argentomagus*, présente une forme similaire¹⁹ (fig. 8). Un exemplaire assez semblable est reproduit sur une mosaïque de Lillebonne.²⁰

⁹G. Barruol, Les sanctuaires gallo-romains du Midi de la Gaule dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 64-72.

¹⁰Tombe nº 14: *I Celti, Catalogue de l'exposition*, Palazzo Grassi, Venise, 1991, p. 781-782, nº 290.

¹¹ J.-P. Morel, *Céramique campanienne*. Les formes, Ecole française de Rome, Rome, 1981, pl. 9, 1262d1; pl. 52, 2533a1; pl. 53, 2536c1; pl. 55, 2539a-b1 etc.

¹²I. H. Crișan, *Ceramica daco-getica*, Bucarest, 1969, p. 167-170.

¹³ К. Goethert-Polaschek, Die römischen Tüllenlampen, Kerzenhalter und Kerzenständer aus Ton im Rheinischen Landesmuseum Trier, *Trierer Zeitschrift* 51, 1988, p. 496, fig. 21.

¹⁴W. HILGERS, Lateinische Gefässnamen, Beihefte der Bonner Jahrbücher, Band 31, Düsseldorf, 1969, p. 82-83. Cette forme est souvent désignée en français par le terme allemand Räucherkelch.

¹⁵ Ier s. av. J.-C: Haltern 37, Pollentia (*Calle Porticada*, niveau IV: cf. M. Vegas, *Cerámica comun romana del Mediterráneo occidental*, p. 3 et 155); Ier s. ap. J.-C: Ostia II, pl. 26, 467 et 469, Hofheim 71, Vindonissa 143; II^e-III^e s. ap. J.-C: Niederbieber 82; fin III^e-début IV^e s.: Gose 1972, pl. 29, 19, p. 177-179.

¹⁶Trèves, sanctuaire de l'Altbachtal (Gose 1972); exemplaires retrouvés dans un puits à offrandes du sanctuaire de Matagne-la-Petite ainsi qu'à Tourinne-Saint-Lambert dans un puits mis en relation avec un *fanum* (M. Tuffreau-Libre, La céramique dans les sanctuaires gallo-romains, dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 129 (avec références et bibliographie).

¹⁷W. HILGERS, *Lateinische Gefüssnamen*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, Band 31, Düsseldorf, 1969, n° 367, p. 294-295.

¹⁸ Si l'on considère que les objets de la tombe de Binstead ont un rapport direct avec nos supports (considérations d'après photo dans: D. Balley, *The lamps of the British Museum*, vol. III, Oxford 1988, pl. 143).

¹⁹ Il s'agit de la découverte d'un édicule peint qui abritait deux statues adossées à la paroi, ainsi que d'une petite table circulaire en calcaire: *Archéologie de la France, trente ans de découvertes*, Paris 1989, p. 338, n°s 199.2.3.4.

²⁰ J.-P. DARMON, Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Lyonnaise-5, X^e supplément à Gallia, 1994, pl. LXXIII (Lillebonne 885).

4. Les lampes AV 407 (fig. 9)

Vingt-six lampes ouvertes munies d'un bec ont été décomptées. Elles sont la plupart du temps entières.

Parmi elles vingt-trois sont de même forme et présentent un bord éversé parfois légèrement aminci à son extrémité. Il s'agit d'une variante de la forme Loeschcke 12 qui ne semble guère trouver de parallèle identique sur le site d'Aventicum.

Leur pâte est de couleur marron-gris; certaines sont complètement brûlées et ont une couleur grise ou noirâtre.

Les trois autres exemplaires reproduisent une forme plus courante, au bord vertical. Elles ne sont pas brûlées et semblent inutilisées. La couleur de leur pâte varie du beige clair à l'orange vif (nos 43-45).

Ces lampes étaient à suif (graisse végétale ou animale). Il est possible qu'on y ait fait brûler d'autres matières comme de l'encens par exemple.

Une lampe à canal incomplète figurait parmi notre inventaire (n° 46). Son origine est difficile à déterminer; il ne s'agit pas d'une production d'Italie du Nord.

Il est fréquent de retrouver des lampes dans les dépôts votifs, les sanctuaires ou les nécropoles²¹. Le site du Chastelard de Lardiers a livré une *favissa* qui contenait plus de trois mille lampes²². Une fosse contenant au moins une cinquantaine de lampes a été mise au jour dans le sanctuaire des Basaltes à Alba-la-Romaine en Ardèche²³.

5. Les bougeoirs AV 412 (fig. 10)

Deux exemplaires peuvent être identifiés comme des bougeoirs. Ils sont à pâte orange avec de nombreuses nuances allant du gris clair au noir. Ils ont une forme très simple et, à la différence des lampes, ne comportent pas d'échancrure. Il est à relever que le fond du n° 48 est perforé (cf. AV 413). De tels bougeoirs semblent très rares sur notre site.

Datation

En l'absence de données archéologiques fiables, de céramique datante, ainsi que d'éléments de comparaisons, il est toujours difficile d'avancer une datation basée uniquement sur des critères techniques ou morphologiques.

La présence de lampes ouvertes ainsi que d'une lampe à canal²⁴, de même que le revêtement argileux mat qui

²¹A. Leibundgut, *Die römischen Lampen in der Schweiz*, Bern, 1977, p. 111-129, surtout p. 118, paragraphe 3 concernant le site d'Avenches.

recouvre au moins deux exemplaires de cruches miniatures nous ont incitée, avec quelques réserves, à situer ce dépôt au plus tôt vers la fin du I^{er} siècle ou le début du II^e siècle.

Interprétation

Les vases miniatures apparaissent rarement dans l'habitat et à notre connaissance n'ont pas encore été mis au jour à Avenches dans un tel contexte; ils sont en revanche plus fréquents dans les nécropoles et les sanctuaires et semblent être plutôt des objets funéraires ou religieux²⁵. Chez les Gallo-Romains, leur usage est attesté durant le I^{er} siècle av. J.-C et se poursuit au moins jusqu'à la fin du III^e siècle²⁶.

Les petites cruches de notre dépôt constituent sans aucun doute des offrandes. Elles n'ont pu servir à des libations du fait de la fermeture de leur embouchure.

Les autres récipients semblent faire partie d'un rituel; ils ont probablement été utilisés lors de la cérémonie, puis cassés, peut-être brûlés²⁷, et ensuite offerts à la divinité. Les calices ont pu servir à des libations; ils ont également pu jouer le rôle de brûleur à parfums ou à encens.

Revenons maintenant à l'ensemble de la découverte. Si l'on se réfère aux indications des fouilleurs, ce dépôt de céramique entourait un autel dédié à Mercure Cissonius. Ce dieu est mentionné par Jules César comme «l'inventeur de tous les arts, comme le plus capable de faire gagner de l'argent et prospérer le commerce²⁸». Il nous a semblé légitime de voir, dans l'association des cruches miniatures et de l'autel²⁹, un acte de piété lié à une activité commerciale. Le dédicataire possédait-il un commerce de poteries? un débit de boissons? une entreprise de transport? A-t-il demandé la protection du dieu pour que ses affaires prospèrent? Avait-il un long voyage à entreprendre et implorait-il la protection du dieu pour lui et pour sa marchandise, si celleci était destinée à l'exportation?

Les éléments dont nous disposons actuellement ne nous permettent guère d'aller plus loin pour comprendre la signification de cette découverte.

²²G. Barruol, Cultes et sanctuaires: l'oppidum du Chastelard de Lardiers, dans *Archéologie au pays de Forcalquier, Les Alpes de Lumière*, n° 103, p. 53-55.

²³ J.-C. Béal, Le sanctuaire des Basaltes à Alba-la-romaine (Ardèche) et ses offrandes dans: GOUDINEAU *et al.* 1994, p. 161-167.

²⁴ Si on admet son appartenance à ce dépôt; voir la note 5 quant aux réserves émises sur la composition du lot.

²⁵Voir par exemple les vases miniatures d'Alesia provenant de fosses où le matériel avait été déposé selon un rituel bien établi: nombre constant de vases, vases disposés en cercle, vases retournés etc. (E. Rabeisen, Rite de dépôts en nombre: offrandes du temple d'Alesia et d'autres sanctuaires gallo-romains, dans: GOUDINEAU et al. 1994, p. 121-127). Citons encore les vases miniatures du sanctuaire gallo-romain des Bouchauds, à Saint-Cybardeaux (F. Thierry, Les Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente): un exemple de pluralisme architectural dans un sanctuaire gallo-romain, dans: GOUDINEAU et al. 1994, p. 90, fig. 2).

 $^{^{26}\,\}mathrm{M}.$ Tuffreau-Libre, La céramique dans les sanctuaires galloromains, dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 129. L'auteur passe en revue les sites où des vases miniatures ont été mis au jour du I^{er} s. av. J.-C au III c s. apr. J.-C.

²⁷ Tous comportent en effet des traces d'un passage dans un feu ou à proximité d'une source de chaleur.

²⁸ Guerre des Gaules 6, 17, 1.

²⁹ Association que nous déduisons des mentions de fouilles mais que nous ne pourrons jamais prouver.

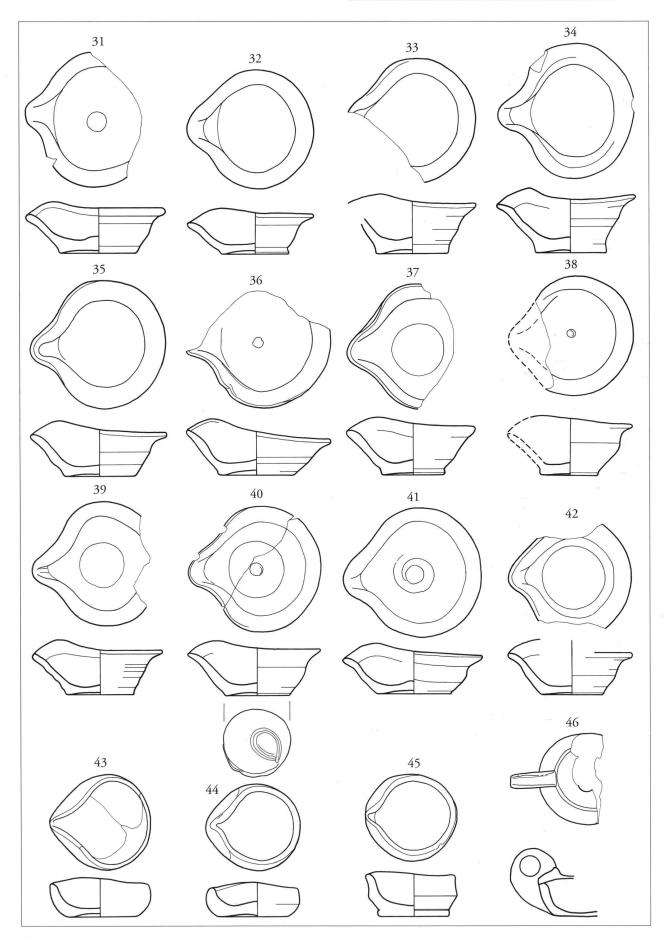


Fig. 9. N^{os} 31-45: lampes ouvertes. N^{o} 46: lampe à canal.

Echelle 1:2

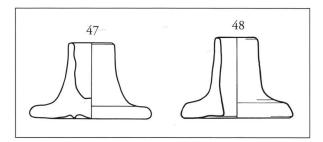


Fig. 10. Bougeoirs. Ech 1:2

Nous nous sommes enfin posé plusieurs questions auxquelles il est à l'heure actuelle difficile de répondre. S'agitil d'une fosse, si oui, est-elle unique ou est-elle rattachée à un ensemble plus vaste? A-t-elle une signification particulière? S'agit-il au contraire d'un dépôt visible à l'époque romaine?

On a longtemps mis ces éléments en relation avec le temple de la Grange des Dîmes situé à proximité (fig. 1, D) et interprété ce dépôt comme une *favissa* dans laquelle on aurait déposé des offrandes lors d'une réfection du temple.³⁰

La composition homogène de cet ensemble le fait apparaître comme le résultat d'une action unique; ce qui semble contredire l'interprétation en faveur d'une *favissa*. Celle-ci paraît d'autant moins vraisemblable si l'on admet l'appartenance à ce dépôt votif de l'autel dédié à Mercure Cissonius.

De plus si on reprend la documentation de l'époque et notamment le plan de la fouille réalisé par A. Rosset en 1905³¹ (fig. 2), on remarque que l'autel ainsi que les poteries qui lui sont associées se situent assez en retrait du temple de la Grange des Dîmes, environ 12 m en dehors du portique de fermeture qui constitue vraisemblablement l'enceinte sacrée dont une portion a été dégagée lors des fouilles de 1992³² (fig. 1, 1). Ce mur d'enclos, daté de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle³³, est donc contempo-

rain de notre dépôt votif si l'on admet la datation proposée plus haut. Il nous semble par conséquent logique d'exclure qu'il puisse s'agir d'offrandes transférées à la suite de la construction ou de la réfection du mur d'enclos.

Il se peut aussi que ce dépôt soit en relation avec des locaux attenant au sanctuaire. On sait qu'il existait autour des temples toutes sortes d'installations liées à leur fonctionnement (bâtiments de services, boutiques etc.).³⁴

Situé dans une une aire cultuelle confirmée³⁵, ce dépôt votif pourrait aussi bien être en relation avec un autre sanctuaire que nous ne connaissons pas encore puisque le terrain où cet ensemble a été découvert demeure à ce jour encore inexploré.

Comme nous nous trouvons dans une région proche de la voie qui va des thermes de l'*insula* 19³⁶ en direction de l'amphithéâtre (fig. 1, 3), il est également possible que celle-ci ait été bordée de chapelles, d'édicules ou d'autels³⁷.

Conclusion

Comme on peut le constater, beaucoup de conjectures et peu de faits pour interpréter une telle découverte. La seule chose dont nous soyons sûre est que ce dépôt faisait partie d'une aire sacrée où se déroulaient des cérémonies religieuses à l'occasion de l'une desquelles un certain L.C. Paternus, suite à un voeu prononcé et semble-t-il exaucé, a offert à Mercure Cissonius une série d'offrandes accompagnées d'un *ex voto* en guise de remerciements. S'agit-il d'un dépôt primaire? Dans quel contexte cultuel plus général s'insère-t-il?

Seules de nouvelles fouilles entreprises systématiquement dans cette aire sacrée pourront peut-être répondre à ces questions ou du moins apporter quelques compléments d'informations sur les pratiques religieuses gallo-romaines.

³⁰ C'est là le sens du texte, écrit il y a une trentaine d'années, que l'on peut encore lire aujourd'hui au Musée romain d'Avenches et qui accompagne les objets dont il est ici question. Voir aussi Fellmann 1992, p. 276-277.

³¹ Archives MRA, plan n° 1905/007. En calquant les données de 1904 sur les nouvaux relevés de 1992, nous n'avons observé qu'un léger décalage. La documentation ancienne, même si elle manque parfois de précision, constitue sans aucun doute un précieux instrument de travail.

³² J. Morel, Ch. Chevalley, Chronique archéologique 1992, *BPA* 34, 1992, p. 44-47.

³³ Datation basée sur le contenu d'une petite fosse située dans la tranchée de fondation du mur d'enclos: il y avait trois récipients entiers dont une bouteille miniature (publiée: AV 418), une coupe Drag. 35-36 ainsi qu'un gobelet à revêtement argileux noir, mat, à bord en corniche.

³⁴I. FAUDUET, Les temples de tradition celtique en Gaule romaine, Paris, 1993, p. 41-44.

³⁵ Dans la même zone: fig. 1, E: temple du Cigognier: Ph. BRIDEL, Le sanctuaire du Cigognier, Aventicum III, CAR 22, Avenches, 1982; fig. 1, D: temple de la Grange des Dîmes: M. VERZAR, Un temple du culte impérial, Aventicum II, CAR 12, Avenches, 1977; M. VERZAR-BASS, Bemerkungen zum Problem der Kaiserkultstätte in Aventicum, in: F.E. KOENIG et S. REBETEZ (ed.), Arculiana, recueil d'hommages offert à Hans Bögli, Avenches, 1995, p. 15-31; J. MOREL, CH. CHEVALLEY, Chronique archéologique 1992, BPA 34, 1992, p. 44-47; fig. 1, C: temple rond: J. MOREL, Chronique archéologique 1992, BPA 34, 1992, p. 31-44; fig. 1, B: temple à plan centré récemment mis au jour à proximité de l'amphithéâtre (cf. infra, p. 92-94).

³⁶J. Morel, Chronique archéologique 1994. Avenches/*Insula* 19, *BPA* 36, 1995, p. 129-135.

³⁷ Cette zone pourrait se présenter par exemple comme celle du sanctuaire de Thun-Allmendingen (St. Martin-Kilcher et al., Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, Archäologische Führer der Schweiz, n° 28, Bern, 1995) ou de Petinesca-Gumpoden (Fellmann 1992, p. 264; R. Zwahlen, Vicus Petinesca-Vorderberg. Die Holzbauphasen (1. Teil), Petinesca 1, Bern, 1995, p. 18-19.) ou encore de l'Altbachtal à Trèves (Gose 1972).

Bibliographie

Abréviations

AV

référence typologique : D. Castella, M.-F. Meylan Krause, La céramique gallo-romaine d'Avenches et

de sa région. Esquisse d'une typologie, BPA 36, 1994, p. 1-126.

MRA

Musée Romain d'Avenches.

Monographies et articles

ETTLINGER

E. Ettlinger, Die römische Fibeln in der Schweiz, Bern, 1973.

Fellmann 1992

R. Fellmann, La Suisse gallo-romaine, Lausanne, 1992.

Gose 1972

E. Gose, Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier. Trierer Grabungen und Forschungen

7, Mainz, 1972.

Goudineau et al. 1994

CH. GOUDINEAU (dir), Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Ar-

gentomagus 1992, Paris 1994.

Hofheim

E. RITTERLING, Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus. Annalen des Vereins für Nassauische

Altertumskunde 40, 1912, Wiesbaden, 1913.

Niederbieber

F. Oelmann, Die Keramik des Kastells Niederbieber. Materialien zur römisch-germanischen Keramik,

Heft 1, Frankfurt, 1914.

Ostia II

Seminario di Archeologia e Storia dell'Arte greca e romana dell'Università di Roma (1968-1969).

Le Terme del Nuotatore, Studi Miscellanei 16, Ostia II, Roma, 1970.

R_{IHA} Vindonissa E. Riha, Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst, Forschungen in Augst 3, Augst, 1979.

E. Ettlinger, Ch. Simonett, Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa (Veröff. der Gesell-

schaft Pro Vindonissa 3), Basel, 1952.

Concordance entre les numéros de catalogue et les numéros d'inventaire

Nºs de catalogue	Nos d'inventaire
1	1906/4222f
- 2	1906/4222c
3	1906/4222h
4	1906/4222i
5	1906/4222e
6	1906/4222k
7	1906/4222a
8	1906/4222d
9	1906/4222b
10	1906/4221b
11	1906/4221h
12	1906/4221d
13	1906/4242
14	1906/4241
15	1906/4256
16	1906/4207
17	1906/4249l
18	1906/4206
19	1906/4249
20	1906/4251-7
21	1906/4251-6
22	1906/4257
23	1906/4208
24	1906/4209

Nºs de catalogue	Nos d'inventaire	
25	1906/4210	
26	1906/4223	
27	1906/4212	
28	1906/4214	
29	1906/4213	
30	1906/4219	
31	1906/4254c	
32	1906/4254a	
33	1906/4253b	
34	1906/4226	
35	1906/4253d	
36	1906/4254b	
37	1906/4254f	
38	1906/4253a	
39	1906/4254d	
40	1906/4225c	
41	1906/4225b	
42	1906/4253l	
43	1906/4254g	
44	1906/4227a	
45	1906/4227b	
46	1906/4239	
47	1906/4216	
48	1906/4216b	